

**Conseil économique et social**

Distr. générale
27 juillet 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de l'efficacité énergétique****Troisième session**

Bakou, 18 et 19 octobre 2016

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Forum international sur l'énergie au service
du développement durable****Groupe d'experts de l'énergie renouvelable****Troisième session**

Bakou, 20 et 21 octobre 2016

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Forum international sur l'énergie au service
du développement durable****Note de cadrage concernant le septième Forum international
sur l'énergie au service du développement durable****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. Après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, les institutions des Nations Unies et les autres acteurs internationaux, les pays et le secteur privé étudient comment mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD) et d'autres engagements ambitieux tels que l'Accord de Paris sur le climat. Le Programme de développement durable exige des pays qu'ils déploient en matière énergétique une action concertée et accélérée dans leurs programmes nationaux. Pour appréhender pleinement ce qu'impliquent les impératifs du développement, les pays doivent prendre la mesure à la fois de ce qui a été convenu dans leur propre contexte national et des perspectives que peuvent avoir d'autres pays. Alors seulement pourra être engagée efficacement la quête des différentes pistes du développement. Le septième Forum international sur l'énergie au service du développement durable offre l'occasion de réfléchir aux défis à venir et de se mettre d'accord sur des mesures concrètes et ambitieuses.

2. L'objectif du septième Forum est donc d'étudier les moyens de tenir les engagements nationaux, tels que les Contributions prévues déterminées au niveau national – CPDN, (qui deviendraient alors des Contributions déterminées au niveau national – CDN) à l'appui de la réalisation des objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques énoncés dans l'Accord de Paris, y compris l'investissement dans l'énergie renouvelable en tant que moyen de réduire l'intensité carbone du secteur

GE.16-13001 (F) 120816 310816



* 1 6 1 3 0 0 1 *

Merci de recycler



énergétique. Les solutions que pourrait décider d'adopter la Conférence ministérielle sur l'énergie au début du huitième Forum international sur l'énergie au service du développement durable à Astana (Kazakhstan), le 11 juin 2017, et qui constitueraient alors un tremplin majeur dans l'histoire de ce processus de forums internationaux, seront également examinées dans le cadre du Forum de Bakou.

3. Le septième Forum International sur l'énergie au service du développement durable se tiendra à Bakou (Azerbaïdjan) du 18 au 21 octobre 2016¹. Il est organisé conjointement par le Gouvernement de l'Azerbaïdjan, les Commissions régionales des Nations Unies, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Centre de Copenhague pour l'efficacité énergétique (C2E2) et le Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle (REN21). Le septième Forum alliera une session de haut niveau avec des sessions plénières, des ateliers et des visites sur site sur une période de quatre jours. Il rassemblera jusqu'à 300 experts internationaux de l'énergie, des responsables gouvernementaux et des représentants du monde de l'entreprise, du secteur financier, des milieux universitaires et de la société civile pour échanger des points de vue sur la façon de mettre en œuvre les objectifs de développement durable. Pour la première fois se tiendront également à l'occasion du Forum la Conférence internationale sur les énergies renouvelables et les sessions des Groupes d'experts de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique de la CEE, qui se tiennent chaque année. Il est prévu de tenir en parallèle un certain nombre d'ateliers, comme le séminaire sur les réformes à engager pour la constitution d'un marché des énergies renouvelables, l'atelier sur la promotion de l'efficacité énergétique en Azerbaïdjan et dans d'autres pays de la région, l'atelier sur la Plateforme mondiale pour une plus grande efficacité énergétique, l'atelier sur le commerce de l'énergie et la connectivité inter-réseaux en Asie centrale et dans le Caucase, l'atelier sur les voies de l'énergie durable, le SPECA (Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale), le Groupe de travail thématique sur l'énergie, l'eau et l'environnement, l'atelier sur la qualité des données et leur interprétation dans le contexte du Cadre de suivi mondial, et l'atelier sur le rôle de l'évaluation stratégique environnementale (ESE) dans la planification de l'énergie renouvelable.

II. Ambitions déclarées et contexte

4. Le septième Forum offre une occasion unique de tirer parti des résultats des précédents forums et d'établir une feuille de route énonçant les ambitions des participants à court et à moyen terme en ce qui concerne les objectifs de développement durable liés à l'énergie. Les documents issus des deux précédents forums en particulier² appelaient à une transition en profondeur et sur le long terme vers un avenir énergétique durable et précisaient, à l'intention des Commissions régionales des Nations Unies, un certain nombre de mesures concrètes à prendre :

a) Aider les États membres à mettre au point des plans d'action nationaux en matière d'énergie durable ;

¹ Le Forum international sur l'énergie au service du développement durable, une manifestation qui se tient chaque année depuis 2010, a contribué dans une large mesure au dialogue mondial sur la mise en œuvre de l'Initiative de l'énergie durable pour tous.

² Voir : http://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/eneff/7th_Forum_Baku_Oct.2016/Joint_Statement_IFESD.5_2014.pdf et http://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/eneff/7th_Forum_Baku_Oct.20156/Statement_of_CommonAction_IFESD.6_2015.pdf.

- b) Collaborer avec les États membres à l'amélioration de leurs programmes statistiques nationaux dans le domaine de l'énergie ;
- c) Assurer le renforcement des capacités des États membres dans les domaines d'action définis dans la Déclaration d'Hammamet : la réforme du marché de l'énergie, l'utilisation rationnelle de l'énergie, les énergies renouvelables, l'accès à l'énergie, la sécurité énergétique, la finance et l'investissement, la technologie, et les données, les indicateurs et les analyses relatifs à l'énergie ;
- d) Encourager le dialogue international en vue de l'échange de technologies et de connaissances concernant les enseignements tirés et les meilleures pratiques ;
- e) Élaborer des normes minimales, internationalement reconnues, de performance énergétique dans tous les secteurs.

III. L'objectif de l'énergie durable et comment l'atteindre

5. Les disparités du développement économique et des situations en termes de ressources disponibles et de bouquet énergétique se reflètent dans les stratégies énergétiques nationales et dans les priorités que se sont fixées les pays quant à la manière d'atteindre les objectifs fondamentaux. Le concept d'énergie durable n'est pas perçu par tous de la même façon, pas plus que les pays ne sont capables de s'entendre sur ce qui leur paraît réaliste d'envisager comme la voie à suivre pour parvenir dans le futur à un système énergétique durable. Les conceptions largement divergentes de l'énergie durable que peuvent avoir les pays de la région donnent lieu à des stratégies énergétiques nationales et régionales diverses, et on assiste de ce fait à des approches et à des résultats multiples. Pour certains pays, l'énergie durable doit avant tout répondre au besoin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et poursuivre à court terme une stratégie de promotion des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique au niveau du consommateur, ce qui exclut l'utilisation de ressources non renouvelables. Pour d'autres, l'énergie durable doit répondre au besoin de développer efficacement les ressources naturelles de manière à satisfaire la très forte demande des populations en termes de produits énergétiques divers. D'autres encore font passer toutes ces considérations après celle du climat, tout en choisissant de mettre l'accent sur la réduction de l'intensité carbone de leur système énergétique sans toutefois exclure l'énergie fossile.

6. En tant qu'élément sous-jacent de tous les objectifs de développement durable, l'énergie durable associe des aspects environnementaux, économiques et sociaux dans le but de mettre en place un système énergétique durable à l'avenir. Un tel système permettrait de faire avancer tous les aspects du développement durable, conformément aux priorités et aux préoccupations nationales, notamment les changements climatiques et l'utilisation des ressources naturelles, la sécurité énergétique et la création d'emplois, la tolérance sociale, et l'accès à la santé et à l'énergie.

7. Les forums sur l'énergie au service du développement durable offrent une occasion unique d'explorer ce que signifie énergie durable, tant du point de vue de la réduction de l'empreinte environnementale de l'énergie que de celui de garantir l'approvisionnement énergétique nécessaire au développement durable, et de réfléchir à la meilleure manière d'aborder les objectifs de développement durable liés à l'énergie. L'on espère que les ministres participant à la conférence ministérielle sur l'énergie à l'occasion du forum de 2017 pourront s'engager sur des mesures concrètes de nature à accélérer la réalisation de ces ambitieux objectifs mondiaux.

IV. Principaux thèmes des séances plénières et des ateliers parallèles

Les thèmes des **séances plénières** et des **ateliers parallèles** porteront notamment sur ce qui suit :

Programme relatif à l'énergie durable

- Incidences de l'évolution des cours du pétrole sur le Programme relatif à l'énergie durable ;
- Création des conditions nécessaires pour prendre des décisions sur le moyen et le long terme en période de risques et d'incertitude ;
- Perspectives énergétiques pour l'avenir et indicateurs correspondants ;
- Productivité énergétique : mesurer les résultats et suivre les progrès accomplis ;
- Systèmes énergétiques futurs et équilibre des marchés ;
- Décalages entre les mesures prises et les Contributions prévues déterminées au niveau national, et entre celles-ci et les résultats escomptés.

Les systèmes énergétiques durables de l'avenir

- Le rôle des technologies nouvelles et existantes et de l'innovation face aux ODD ;
- Le moyen de surmonter les obstacles à l'investissement dans la région ; financement des infrastructures ;
- Amélioration des conditions du marché dans le but d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'intensité carbone ;
- Intégration intelligente des énergies renouvelables ;
- Le rôle des combustibles fossiles dans un système énergétique futur ;
- Les liens entre l'eau, l'alimentation et l'énergie, et leurs relations avec les villes intelligentes et les transports.

Plan d'action nationaux

- Plan d'action nationaux et politiques énergétiques holistiques ;
- Le lien à faire entre les objectifs liés à l'énergie et au climat dans les plans nationaux ;
- Capacités humaines et institutionnelles en termes de prise de décisions en matière énergétique et d'élaboration/mise en œuvre de projets ;
- Amélioration des capacités des pays à recueillir des données et des informations fiables sur l'état d'avancement des énergies renouvelables et sur les résultats obtenus dans le cadre des ODD et des Contributions prévues déterminées au niveau national ;
- Rôle des Commissions régionales des Nations Unies.

V. Contexte

8. Le rapport 2015 du Cadre de suivi de l'énergie durable pour tous montre que, de manière générale, les progrès accomplis en matière d'accès, d'efficacité et de recours aux sources d'énergie renouvelables entre 2010 et 2012 sont restés très en deçà de ce qu'il

aurait fallu pour atteindre d'ici à 2030 les objectifs de développement durable liés à l'énergie. Le suivi effectué entre 2010 et 2012 a cependant révélé des progrès dans la poursuite des objectifs, donnant des raisons de croire que, pour ambitieux qu'ils soient, ces objectifs sont réalisables.

9. Les changements climatiques sont l'un des plus grands défis de notre temps, mais il n'est pas moins nécessaire d'assurer l'accès à l'énergie pour la qualité de vie et pour le développement. La transition vers un système énergétique durable offre la possibilité d'améliorer l'efficacité énergétique de la source à utiliser, de réduire au minimum les effets sur l'environnement, de limiter la consommation d'énergie et l'intensité en carbone, et de remédier aux défaillances du marché de l'énergie.

10. L'amélioration de **l'efficacité énergétique** est une priorité urgente car elle permet de produire des biens et des services en plus grande quantité et de meilleure qualité en utilisant moins de ressources, et l'on en attend une baisse de 40 % des émissions, soit ce qu'exige la limitation de la hausse de la température mondiale à moins de 2 °C. En dépit de la progression constante des efforts déployés dans le sens de l'efficacité énergétique, leurs effets, dans une large mesure, continuent de passer inaperçus. Quoique significative, la portée du marché de l'efficacité énergétique est encore loin d'être suffisante dans le contexte énergétique et climatique mondial que nous connaissons aujourd'hui. Pour tirer pleinement parti de l'efficacité énergétique et en faire véritablement le « premier carburant », il faudra davantage de volonté politique et de résolution de la part des gouvernants.

11. **Les énergies renouvelables** contribuent au développement durable en réduisant l'intensité carbone du secteur de l'énergie tout en améliorant l'accès aux énergies dont a besoin le développement. À l'échelle mondiale, on assiste à une prise de conscience croissante du fait que le déploiement accru des énergies renouvelables non seulement atténue les préoccupations liées à l'environnement et aux changements climatiques mais peut également améliorer la sécurité énergétique, créant ainsi de nouvelles opportunités pour l'économie et l'emploi, contribuant à la diversification des sources d'énergie primaire et assurant l'accès à l'énergie pour les communautés dépourvues de services modernes, surtout dans les zones reculées. Le potentiel de développement des technologies axées sur les énergies renouvelables ne cesse de croître, et cette forme d'énergie prend progressivement place dans le bouquet énergétique. Néanmoins, dans de nombreux pays, les politiques de promotion de l'énergie renouvelable n'ont pas le succès attendu, et davantage pourrait être fait pour mettre en place des moyens appropriés qui permettent de montrer comment donner aux énergies renouvelables la place qu'elles devraient occuper dans un système énergétique.

12. **Systèmes énergétiques.** La valeur et la qualité des services énergétiques seront préférées au volume des produits énergétiques dans la quête des systèmes énergétiques du futur. De nouveaux modèles économiques et de nouvelles pratiques commerciales sont en train de se mettre en place dans le monde. Dans ce processus, les technologies nouvelles et l'innovation jouent un rôle critique, tout comme les politiques qui appuient cette évolution. Le mode de fonctionnement des marchés de l'énergie est inévitablement appelé à changer. Des efforts concertés, s'accompagnant de politiques, de formules incitatives et de programmes ciblés viendront accélérer le processus.

13. **Accès à des services énergétiques modernes.** L'accès à des services modernes utilisant une énergie propre est une condition préalable essentielle pour la cuisson et le chauffage, l'éclairage et la communication, la santé et l'hygiène – en d'autres termes l'ensemble des besoins fondamentaux de la société. Les obstacles d'ordre institutionnel et l'insuffisance des investissements ont pour effet de restreindre l'accès à l'énergie sous tous ses aspects, qu'il s'agisse de l'accès physique à cette dernière, de son accessibilité économique ou de la gestion de la qualité des produits énergétiques. À noter également que

les modes traditionnels de mesure de l'accès à l'énergie, qui s'intéressent essentiellement à la connectivité des réseaux, ne font pas pleinement droit à tout ce qui concourt à l'accessibilité économique, à la fiabilité et à la qualité des services. Dans le Cadre de suivi mondial, une approche sur plusieurs plans est en train de voir le jour, qui consiste à mesurer l'accès à l'énergie en tenant compte du contexte pertinent, au sens le plus large.

14. Rôle des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques durables du futur.

Il convient de considérer l'énergie au service du développement durable de manière globale et intégrée, en tenant compte de la situation qui prévaut aujourd'hui, de celle vers laquelle il faut tendre à moyen et à long terme pour atteindre les objectifs de durabilité et de lutte contre les changements climatiques, et des possibilités qui s'offrent à la planète d'opérer efficacement la transition vers l'énergie durable de l'avenir. Un examen réaliste et réalisable de la question conduit au constat selon lequel l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial ne suffiront pas à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Un dialogue sur le rôle des combustibles fossiles devra s'engager dans les décennies à venir. D'ici à 2050, la part des combustibles fossiles dans le bouquet énergétique mondial sera d'au moins 40 %, même si le scénario d'une hausse moyenne de la température mondiale dépassant les 2 °C doit se réaliser. S'il s'agit d'atteindre les objectifs de développement durable et de lutte contre les changements climatiques, il est crucial de trouver des solutions allant dans le sens de l'utilisation la plus efficace possible des combustibles fossiles, avec l'incidence la plus minimale sur l'environnement et le climat.
